

Extrait du **Compte rendu de l'assemblée générale du 15 novembre 2017**, pt 3

Décision stratégique unanime :

Contribuer au dépôt du projet MOKACERT au 1^{er} février 2018, **porté par un nouvel EPL, à trouver**, pour reformater et reformuler la réponse à l'appel à projet sur un périmètre établi en concertation avec les parties prenantes, selon les recommandations des évaluateurs de l'Agence ERASMUS et avec l'aide des experts du BRECI.

3 - REFLEXION SUR LES AXES STRATEGIQUES DE FRANCE EUROPEA

Les projets groupés sont appuyés par FE selon le 5^{ème} objectif de nos statuts. Quels sont les autres ? Il y a 9 objectifs au total ... Courts ateliers de recherche... avec relecture des objectifs sur document distribué. Et retour en plénière pour faire l'état de ce que France EUROPEA a réalisé (en plus des projets groupés) et quels sont les engagements à tenir ?

SYNTHESE DES ORIENTATIONS RESULTANT DES ATELIERS

A court terme :

- Autre projet MOKACERT Accepté, avec un nouveau porteur de projet? Quelles modalités? **
- Participer au séminaire 2018
- Revoir statuts et objectifs de FE ? (Quelles conditions d'adhésion : EPL/sites/centres ? Quels engagements/risques/sanctions des adhérents ? Pb de la distance géographique + celle entre adhérent et asso : Améliorer la communication
- Capitaliser sur l'UFME (journée technique de printemps)
- Aider à l'écriture des projets ERASMUS
- Améliorer la communication entre EUROPEA (Face Book du site...)

**** Remarque :** un EPL intéressé pour porter ce projet au bénéfice de plusieurs adhérents sur une thématique et un périmètre choisi en concertation, pourra faire appel à FE qui lui offrira le même appui qu'à NTA - sans frais aucun - pour la conception, écriture, rédaction et le suivi jusqu'au RF. NB : l'enveloppe du budget « ORGANISATION » est proportionnelle au nombre de bourses accordées, donc si l'EPL dépose un « petit projet », le budget pour sa gestion ne pourra pas permettre l'embauche d'un salarié ; Le contrat de mise en œuvre se signe avec l'Agence en juillet, sur résultat chiffré, avec des échéances/conditions financières précises.

A moyen terme :

- Communiquer sur la nouvelle programmation d'ERASMUS (2021-2027)
- Régionaliser des réseaux d'adhérents, des journées (citoyenneté, mobilité) renouveler les PPLC
- Travailler sur les mobilités entrantes
- Ecrire des projets encadrants (KA2)
- Appui pédagogique écriture charte Erasmus pour chaque adhérent
- Mieux accompagner les mobilités (fiche technique détaillée)

A long terme :

- Organiser le séminaire 2022 (thématique services- transgénérationnel)
- Organiser en lien un rassemblement de jeunes européens (comparaison des Europass; thématiques de l'écologie, eau)
- Professionnaliser les équipes coop inter dans les établissements (reconnaissance, moyens, sortir des limites du bénévolat)